

MAISON des
SERVICES

S'BLÄTTEL VUM KRUMME

**LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE L'ALSACE BOSSUE**

FONCTIONNEMENT DE L'INTERCOMMUNALITÉ

TERRITOIRE, GOUVERNANCE,
COMPÉTENCES, BUDGET 2025

COMPÉTENCES ET PROJETS

ÉCONOMIE, ENFANCE & JEUNESSE,
CULTURE, ENVIRONNEMENT, HABITAT

SOMMAIRE

ÉDITO p. 2

MIEUX CONNAÎTRE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ ..p. 3 à 5

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISESp. 6 et 7

CARTEp. 8 et 9

PRIORITÉ À L'ENFANCE & LA JEUNESSE p. 10

UNE AMBITION CULTURELLE EN RURALITÉp. 11

OPTIMISER LA GESTION DES DÉCHETSp. 12

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENTp. 13

UN SERVICE PUBLIC POUR L'HABITATp. 14

STRATÉGIES & PERSPECTIVESp. 15

INFOS PRATIQUESp. 16

**S'BLÄTTEL VUM KRUMME
LE JOURNAL DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'ALSACE BOSSUE**

14, rue Vincent d'Indy
67260 SARRE-UNION
Tél. : 03 88 01 67 07
Courriel : contact@ccab.eu
www.alsace-bossue.fr

Directeur de la publication :
Marc Séné, Président de la
Communauté de Communes
de l'Alsace Bossue

Crédits : CCAB, Yvon Meyer, AJAB,
SDEA, CeA, IDEAA architectures

Impression : Imprimerie L'Huillier,
tirage à 13 000 exemplaires sur papier
recyclé

Paru en août 2025, dépôt légal à
parution - ISSN en cours d'attribution

Journal intercommunal gratuit
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO



**Chères concitoyennes,
chers concitoyens,**

La parution de ce premier numéro du bulletin intercommunal de la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue marque une étape importante dans la vie de notre collectivité. Elle traduit notre volonté de renforcer le lien entre l'intercommunalité et les habitants de nos 45 communes membres, en offrant une information claire et accessible sur les politiques publiques conduites à l'échelle du territoire.

Depuis sa création en 2017, notre communauté de communes s'est construite autour d'un projet partagé, fondé sur la coopération et la proximité.

Malgré une situation financière extrêmement difficile, qu'il a fallu redresser après la fusion, nous avons réussi à poser des bases solides pour engager des actions structurantes dans des domaines essentiels. Développement économique, aménagement du territoire, transition écologique, soutien à la petite enfance, services aux habitants, projet culturel et animation vers les jeunes sont nos enjeux majeurs.

Ce premier numéro illustre la diversité et la cohérence des politiques menées, grâce à l'engagement des élus, à la compétence des services, mais aussi à l'implication des acteurs locaux.

Il met en lumière une intercommunalité au service du quotidien mais également tournée vers les enjeux de demain d'un territoire rural : développement économique, attractivité résidentielle, revitalisation des centres-bourgs, mobilités douces et adaptation aux transitions environnementales.

Ce journal a pour vocation de vous permettre de mieux connaître le fonctionnement de notre intercommunalité et les orientations que nous portons pour faire vivre l'Alsace Bossue.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Marc SÉNÉ,
Président de la Communauté de
Communes de l'Alsace Bossue



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ALSACE BOSSUE

Nichée au cœur du Grand Est, l'Alsace Bossue est un territoire rural préservé et calme, offrant à ses habitants une qualité de vie certaine. Riche d'une situation géographique qui le place en bordure de la Lorraine, proche du Parc naturel régional des Vosges du Nord et à proximité de l'Allemagne ainsi que du Luxembourg, cet écrin de verdure dispose d'un atout intéressant pour son développement économique.

Côté patrimoine et culture, notre territoire se distingue par son caractère et ses nombreux sites qui ne demandent qu'à être découverts.

45 COMMUNES

24 376 HABITANTS
AU 1^{ER} JANVIER 2025

**SUPERFICIE
DE 380,2 KM²**

Figure 1. The effect of the concentration of the solution on the adsorption of the dye. The concentration of the solution was 0.05, 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 0.5, 0.6, 0.7, 0.8, 0.9, 1.0, 1.5, 2.0, 3.0, 4.0, 5.0, 6.0, 7.0, 8.0, 9.0, 10.0, 15.0, 20.0, 30.0, 40.0, 50.0, 60.0, 70.0, 80.0, 90.0, 100.0, 150.0, 200.0, 300.0, 400.0, 500.0, 600.0, 700.0, 800.0, 900.0, 1000.0, 1500.0, 2000.0, 3000.0, 4000.0, 5000.0, 6000.0, 7000.0, 8000.0, 9000.0, 10000.0, 15000.0, 20000.0, 30000.0, 40000.0, 50000.0, 60000.0, 70000.0, 80000.0, 90000.0, 100000.0, 150000.0, 200000.0, 300000.0, 400000.0, 500000.0, 600000.0, 700000.0, 800000.0, 900000.0, 1000000.0, 1500000.0, 2000000.0, 3000000.0, 4000000.0, 5000000.0, 6000000.0, 7000000.0, 8000000.0, 9000000.0, 10000000.0, 15000000.0, 20000000.0, 30000000.0, 40000000.0, 50000000.0, 60000000.0, 70000000.0, 80000000.0, 90000000.0, 100000000.0, 150000000.0, 200000000.0, 300000000.0, 400000000.0, 500000000.0, 600000000.0, 700000000.0, 800000000.0, 900000000.0, 1000000000.0, 1500000000.0, 2000000000.0, 3000000000.0, 4000000000.0, 5000000000.0, 6000000000.0, 7000000000.0, 8000000000.0, 9000000000.0, 10000000000.0, 15000000000.0, 20000000000.0, 30000000000.0, 40000000000.0, 50000000000.0, 60000000000.0, 70000000000.0, 80000000000.0, 90000000000.0, 100000000000.0, 150000000000.0, 200000000000.0, 300000000000.0, 400000000000.0, 500000000000.0, 600000000000.0, 700000000000.0, 800000000000.0, 900000000000.0, 1000000000000.0, 1500000000000.0, 2000000000000.0, 3000000000000.0, 4000000000000.0, 5000000000000.0, 6000000000000.0, 7000000000000.0, 8000000000000.0, 9000000000000.0, 10000000000000.0, 15000000000000.0, 20000000000000.0, 30000000000000.0, 40000000000000.0, 50000000000000.0, 60000000000000.0, 70000000000000.0, 80000000000000.0, 90000000000000.0, 100000000000000.0, 150000000000000.0, 200000000000000.0, 300000000000000.0, 400000000000000.0, 500000000000000.0, 600000000000000.0, 700000000000000.0, 800000000000000.0, 900000000000000.0, 1000000000000000.0, 1500000000000000.0, 2000000000000000.0, 3000000000000000.0, 4000000000000000.0, 5000000000000000.0, 6000000000000000.0, 7000000000000000.0, 8000000000000000.0, 9000000000000000.0, 10000000000000000.0, 15000000000000000.0, 20000000000000000.0, 30000000000000000.0, 40000000000000000.0, 50000000000000000.0, 60000000000000000.0, 70000000000000000.0, 80000000000000000.0, 90000000000000000.0, 100000000000000000.0, 150000000000000000.0, 200000000000000000.0, 300000000000000000.0, 400000000000000000.0, 500000000000000000.0, 600000000000000000.0, 700000000000000000.0, 800000000000000000.0, 900000000000000000.0, 1000000000000000000.0, 1500000000000000000.0, 2000000000000000000.0, 3000000000000000000.0, 4000000000000000000.0, 5000000000000000000.0, 6000000000000000000.0, 7000000000000000000.0, 8000000000000000000.0, 9000000000000000000.0, 10000000000000000000.0, 15000000000000000000.0, 20000000000000000000.0, 30000000000000000000.0, 40000000000000000000.0, 50000000000000000000.0, 60000000000000000000.0, 70000000000000000000.0, 80000000000000000000.0, 90000000000000000000.0, 100000000000000000000.0, 150000000000000000000.0, 200000000000000000000.0, 300000000000000000000.0, 400000000000000000000.0, 500000000000000000000.0, 600000000000000000000.0, 700000000000000000000.0, 800000000000000000000.0, 900000000000000000000.0, 1000000000000000000000.0, 1500000000000000000000.0, 2000000000000000000000.0, 3000000000000000000000.0, 4000000000000000000000.0, 5000000000000000000000.0, 6000000000000000000000.0, 7000000000000000000000.0, 8000000000000000000000.0, 9000000000000000000000.0, 10000000000000000000000.0, 15000000000000000000000.0, 20000000000000000000000.0, 30000000000000000000000.0, 40000000000000000000000.0, 50000000000000000000000.0, 60000000000000000000000.0, 70000000000000000000000.0, 80000000000000000000000.0, 90000000000000000000000.0, 100000000000000000000000.0, 150000000000000000000000.0, 200000000000000000000000.0, 300000000000000000000000.0, 400000000000000000000000.0, 500000000000000000000000.0, 600000000000000000000000.0, 700000000000000000000000.0, 800000000000000000000000.0, 900000000000000000000000.0, 1000000000000000000000000.0, 1500000000000000000000000.0

UNE FUSION EN 2017

**EX-COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU PAYS DE
SARRE-UNION**



EX-COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ALSACE BOSSUE



En 2017, les anciennes Communautés de Communes d'Alsace Bossue et du Pays de Sarre-Union ont fusionné pour créer la nouvelle Communauté de Communes de l'Alsace Bossue (CCAB).

Cette fusion, ambitieuse et porteuse de sens, s'est accompagnée de défis financiers importants. En effet, la situation financière dégradée au moment de la fusion a imposé une politique de rigueur jusqu'en 2021-2022. Grâce à nos efforts constants, une grande partie de la dette a pu être résorbée et nous avons pu reconstituer certaines marges de manoeuvre.

Aujourd'hui, même si la situation nécessite encore de la prudence, les bases sont solides pour envisager l'avenir avec confiance et continuer à faire émerger de nouveaux projets au service du territoire.

LA GOUVERNANCE



LES COMMISSIONS

Le Conseil Communautaire a institué plusieurs Commissions qui examinent les affaires relevant de leurs compétences. Ces commissions émettent un avis qu'elles soumettent au Bureau mais n'ont pas de pouvoir de décision.

LE BUREAU

Le Bureau participe à l'administration de la collectivité. Il règle les questions ne relevant pas de la compétence statutaire du Conseil Communautaire mais peut exercer les attributions déléguées par ce dernier.

LE CONSEIL

Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant principal. Il règle les affaires de la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue et définit les grandes orientations politiques. Il se réunit environ tous les 2 mois.

LES ÉLUS

5 VICES-PRÉSIDENTS

17 MEMBRES DU BUREAU

66 DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
 - Zones d'activités économiques
 - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
 - Promotion du tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Politique du logement et du cadre de vie (PLH, OPAH)
- Organisation de la mobilité (Autorité Organisatrice de la Mobilité)
- Construction, aménagement, fonctionnement des structures multi-accueil de la petite enfance
- Relais Petite Enfance (RPE) et Lieu d'Accueil Enfants et Parents (LAEP)
- Portage, coordination et accompagnement des actions à destination de l'enfance et de la jeunesse
- Soutien aux sections sportives du territoire, à l'éveil musical et à la lecture dans les établissements scolaires

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Actions en faveur du patrimoine et de l'archéologie
- Actions en faveur du développement culturel (projet culturel de territoire)
- Accompagnement des actions à destination des personnes âgées dépendantes
- Construction et gestion de structures de travail pour personnes en situation de handicap

LES BUDGETS 2025

	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget Principal	5 572 591,33 €	5 572 591,33 €	1 674 684,64 €	1 674 684,64 €
Ordures Ménagères - Déchèterie	16 594 108,75 €	16 594 108,75 €	977 837,72 €	2 489 973,24 €*
Enfance-Jeunesse	1 310 341,84 €	1 310 341,84 €	737 558,22 €	737 558,22 €
Hôtel d'entreprises	130 830,40 €	130 830,40 €	35 968,34 €	35 968,34 €
GEMAPI	163 000,00 €	235 214,93 €	0,00 €	0,00 €
Zones d'activités	7 066 852,76 €	7 137 852,76 €	5 433 404,94 €	5 553 412,76 €
TOTAL	30 837 725,08 €	30 980 940,01 €	8 859 453,86 €	10 491 597,20 €

*Le budget annexe Ordures Ménagères a été provisionné dans la perspective de réaliser des investissements nécessaires (travaux de modernisation de la déchèterie et optimisation de la collecte et du traitement de certaines filières de déchets).

RÉPARTITION POUR 100 € DE DÉPENSES SUR L'ANNÉE 2024

38,57 €
ENVIRONNEMENT
& ORDURES MÉNAGÈRES

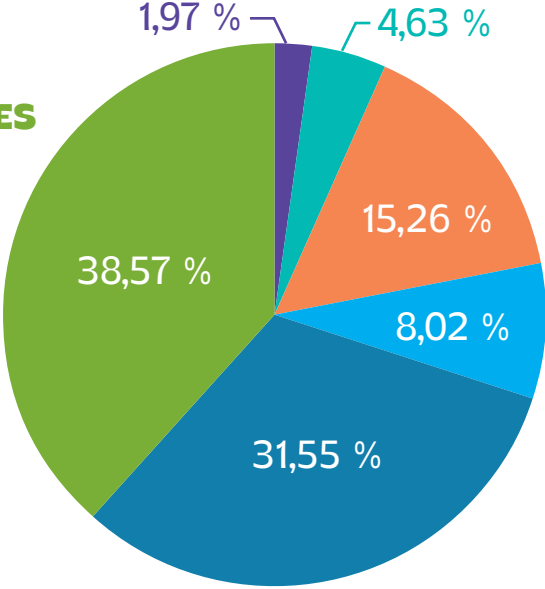
- Ordures ménagères
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

31,55 €
ADMINISTRATION
GÉNÉRALE & BÂTIMENTS

- Entretien des bâtiments communautaires et fluides
- Fournitures
- Rémunération du personnel
- Remboursement des emprunts

8,02 €
ÉCONOMIE

- Aménagement des zones d'activités
- Hôtel d'entreprises



15,26 €
FAMILLE

- Petite enfance
- Jeunesse

4,63 €
AIDES & SOUTIENS

- Aide à la pierre
- Soutien aux commerces
- Subventions aux associations
- Contributions aux organismes extérieurs

1,97 €
CULTURE
& TOURISME

- Spectacles, ateliers
- Musée La Villa
- Subventions aux associations culturelles

LE PERSONNEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le tableau des effectifs communautaires (sans détachement)			Nb d'agents	Ratio
Catégorie A Cadre	Administratif	5	7	26 %
	Technique	2		
Catégorie B Cadre intermédiaire/technicien	Administratif	3	8	30 %
	Technique	1		
	Animation	4		
Catégorie C Agent administratif/agent technique	Administratif	4	12	44 %
	Technique	8		
Total			27	100 %

27 AGENTS

63 % DE
PERSONNEL FÉMININ

63 % DE
CONTRACTUELS DE
DROIT PUBLIC

La communauté de communes met en oeuvre un plan de formation continue auprès de ses agents.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : UN ATOUT MAJEUR DU TERRITOIRE

L'Alsace Bossue est un territoire rural qui bénéficie également d'une forte densité d'entreprises industrielles, artisanales ou de services. La communauté de communes accompagne et soutient les projets à vocation économique dans plusieurs domaines d'activités.

LA GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Depuis 2017, la communauté de communes est devenue compétente pour l'aménagement et la gestion des zones d'activités. Dans un contexte réglementaire visant à limiter la consommation de l'espace, l'Alsace Bossue bénéficie encore de fortes capacités foncières pour accueillir des implantations ou des extensions d'entreprises. Actuellement, la communauté de communes accompagne cinq projets nouveaux d'implantations.

LE PARC D'ACTIVITÉS D'ALSACE BOSSUE À THAL-DRULINGEN

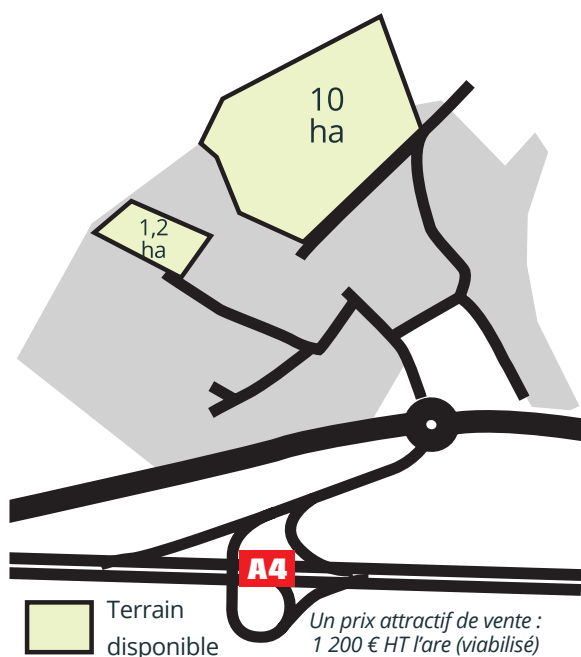
Profitant d'une situation exceptionnelle (raccordée à l'autoroute A4), ce parc d'activités d'une surface totale d'environ 60 ha dispose de terrains encore disponibles d'environ 11 ha.

De nombreuses entreprises sont maintenant installées :

- Deux concessions agricoles : **CLAAS** et **MECAVISTA**
- Deux fournisseurs de matériaux de construction : **PFORDT BETON** et **HOLTZ MATERIAUX**
- Une menuiserie et un constructeur à ossature en bois : **HUNSINGER**
- Une entreprise de conception et de fabrication d'emballages spécialisés : **GA PACKAGING (GRAPHIDECOR)**
- Une entreprise spécialisée dans les véhicules de transport pour personnes à mobilité réduite et les minibus urbains : **DIETRICH VEHICULES**

- Un site logistique du **Groupe KIMMEL**, composé d'entrepôts logistiques, d'un parking pour poids lourds (avec services), d'un garage de réparation et d'entretien, d'un centre pour les pneumatiques, d'une station de lavage pour cuves PL, d'une station essence et d'un poste de contrôle technique
- Une entreprise de conception et pose de panneaux photovoltaïques : **POWER ENERGY**
- Une entreprise de préparation de produits destinés au marché de la boulangerie-pâtisserie, de la diététique et du sport : **RIETMANN France**
- La plus récente, **la Cristallerie de Montbronn**, reconnue pour son savoir-faire dans le soufflage et la taille des verres en cristal de couleur, va également ouvrir prochainement un magasin d'usine

Les travaux d'aménagement de cette zone sont soutenus par la Collectivité Européenne d'Alsace au titre des plateformes départementalisées.



UNE SURFACE TOTALE D'ENVIRON 60 HA

25 ENTREPRISES

INSTALLÉES DANS LE PARC D'ACTIVITÉS D'ALSACE BOSSUE À THAL-DRULINGEN

UN HÔTEL D'ENTREPRISES À THAL-DRULINGEN DÉDIÉ AUX JEUNES CRÉATEURS D'ENTREPRISES

Géré par la communauté de communes, cet hôtel d'entreprises accompagne l'installation de jeunes entreprises avec un loyer adapté et progressif.

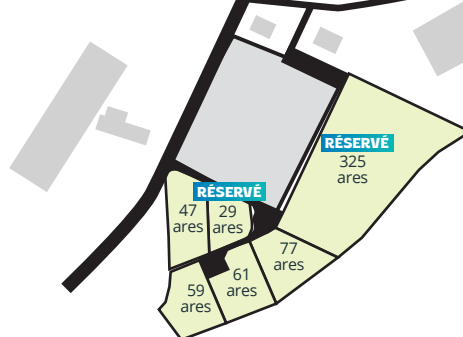
- Quatre cellules et deux ateliers avec un bureau chacun
- Quatre bureaux indépendants
- Des espaces partagés (une salle de réunion et un espace détente et de restauration accessibles par le hall d'entrée)

Plusieurs sociétés ont été hébergées dans cette structure avant de construire leurs propres bâtiments à proximité.

LA ZONE D'ACTIVITÉS NORD DE KESKASTEL EN FIN D'ACHÈVEMENT

Les travaux de l'aménagement de la zone d'activités Nord de Keskastel ont débuté à l'été 2024. Les travaux ont permis de viabiliser six lots artisanaux allant de 30 ares à 325 ares. Deux lots ont déjà été vendus et la première entreprise s'est installée en 2024 (Les Transports SADLER).

Les investissements réalisés par la communauté de communes ont porté sur plusieurs cibles environnementales (chaussée réservoir pour capter les eaux pluviales, citernes incendie, éclairage en basse consommation).



Un prix de vente adapté aux artisans :
1 000 € HT l'are (viabilisé)

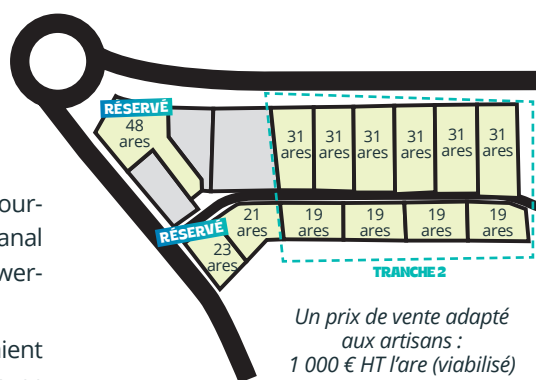
La seconde partie du projet d'aménagement comprend la sécurisation de la RD, en partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace. Afin de limiter la vitesse en traversée de la zone d'activités, deux chicanes et un plateau surélevé ont été réalisés ainsi que la réfection complète du revêtement de chaussée.

LE PROCHAIN CHANTIER : LA 2^E TRANCHE DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE SARREWERDEN

La communauté de communes poursuit les aménagements du lot artisanal engagé par la Commune de Sarrewerden depuis 2014.

Les travaux de la 2^e tranche devraient débuter au début de l'année 2026 avec la création de dix lots allant de 18,5 ares à 31 ares.

La première tranche a déjà permis à trois entreprises de s'installer et de s'y développer (la société de carrelage GERBER SAS, la Menuiserie « L'Atelier



Un prix de vente adapté
aux artisans :
1 000 € HT l'are (viabilisé)

des Schneider », la station de lavage « Le Dauphin »).

Cette seconde tranche permettra également de faire une jonction avec le lotissement d'habitat communal via le giratoire en direction de la RD 800.

COUP DE POUCE AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ

Aide financière à la création, la reprise, la rénovation et l'embellissement de locaux commerciaux

Soucieuse du dynamisme économique de notre territoire, la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue a créé dès 2017 un fonds d'intervention à destination des commerçants. Depuis le 1^{er} janvier 2025, ce fonds a fait l'objet d'une contractualisation avec la Région Grand Est dans le cadre du dispositif d'Accompagnement des Commerces en Ruralité (ACCOR).

Ce partenariat vise à renforcer l'action en faveur de la dynamisation du tissu commercial de proximité des

45 communes du territoire intercommunal, par un soutien financier à l'investissement dans les locaux commerciaux pour des opérations de création, de rénovation, de modernisation et/ou d'embellissement de locaux.

Concrètement, sous réserve de remplir les critères d'éligibilité, tout commerçant du territoire intercommunal pourra bénéficier d'un appui financier de la Région Grand Est et de la Communauté de Communes sous forme d'une subvention à l'investissement

ÉTUDE SUR LES POTENTIELS DU FRET FERROVIAIRE

La communauté de communes et le Cercle des Entrepreneurs d'Alsace Bossue (CEAB) ont engagé une réflexion visant à la régénération de la ligne SNCF entre Réding et Drulingen.

Cette étude est soutenue par les services de l'Etat, la Banque des Territoires et la Région Grand Est.

L'objectif à terme est de reporter plus de 22 000 flux poids-lourds par an sur le rail.

UN SCHÉMA DIRECTEUR DES ZONES D'ACTIVITÉS : UNE DÉMARCHE ORIGINALE

La communauté de communes a élaboré sa stratégie économique, avec le soutien technique de l'ATIP, de l'ADIRA et de l'EPF Alsace :

- Validation du plan d'actions et d'investissement pour les zones d'activités du territoire
- Adoption du classement des zones reconnues comme prioritaires
- Prise en compte des contraintes environnementales (éviter des zones humides) et archéologiques

PROMOTION DU TOURISME : UN AUTRE LEVIER D'INTERVENTIONS

La communauté de communes pilote et finance l'Office de Tourisme de l'Alsace Bossue à Lorentzen.

Elle soutient les créateurs d'hébergements touristiques au travers d'un fonds de soutien à l'investissement.



non productif. Le montant maximum de ce cofinancement s'élève à 50% des dépenses éligibles (€ HT), plafonné à 12 000 € de subvention par commerce (jusqu'à 6 000 € par la Région Grand Est et 6 000 € par la CCAB).

43 PROJETS

SOUTENUS PAR LA CCAB
ENTRE 2017 ET 2024

239 763 €

D'AIDES ATTRIBUÉES
ENTRE 2017 ET 2024

CARTE DES ÉQUIPEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ALSACE BOSSUE



KESKASTEL



Zone d'activités
nord de Keskastel

SARRE-UNION



Siège de la Communauté
de Communes
de l'Alsace Bossue



Espace France
Services



Maison de l'Habitat
de l'Alsace Bossue



Crèche/Multi-accueil
« 1, 2, 3 Soleil »



Lieu d'Accueil
Enfants-Parents (LAEP)



Relais Petite
Enfance (RPE)



ALAPAJES - Accompagnement Local
Aux Parcours Jeunesse et Solidarité



Animation Jeunesse
de l'Alsace Bossue

SARREWERDEN



Zone d'activités
de Sarrewerden

RAUWILLER



Crèche/Multi-accueil
« Les Lucioles »



Relais Petite
Enfance (RPE)





DEHLINGEN

La Villa - Musée
et Sites archéologiques



LORENTZEN

Office de Tourisme
de l'Alsace Bossue
Hébergement collectif
Grange aux Paysages



DIEMERINGEN

Crèche - multi-accueil
« La Maison des Lutins »



Lieu d'Accueil
Enfants-Parents (LAEP)



Relais Petite
Enfance (RPE)



Plateforme
Handicap



THAL-DRULINGEN

Déchèterie



Parc d'activités
d'Alsace Bossue



Hôtel d'entreprises
de Thal-Drulingen



DRULINGEN

Maison des Services
de Drulingen



Crèche/Multi-accueil
« À petits pas »



Lieu d'Accueil
Enfants-Parents (LAEP)



Relais Petite
Enfance (RPE)



- Crèche/Multi-accueil
- Services aux familles
- Services au public
- Développement économique
- Déchèterie
- Maison de l'Habitat

SPL AB ENFANCE UN SERVICE DE CRÈCHE DÉDIÉ À L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

La Société Publique Locale (SPL) « AB Enfance » assure la gestion de quatre structures d'accueil de la petite enfance sur le territoire pour la CCAB. Ces établissements offrent des services essentiels aux familles en conciliant qualité d'accueil et proximité.

Les quatre sites gérés par la SPL sont répartis dans les communes suivantes :

- À Petits Pas à Drulingen (42 places)
- La Maison des Lutins à Diemeringen (15 places)
- Les Lucioles à Rauwiller (20 places)
- 1,2,3 Soleil à Sarre-Union (42 places)

En 2024, ces structures ont accueilli 270 enfants différents, avec des taux

de fréquentation allant jusqu'à 97,4 %.

Le fonctionnement de ces services représente un budget total de 2,2 millions d'euros par an, dont 411 709 € pris en charge par la communauté de communes, soit 18,5 % du coût global.

Cette participation permet de garantir un accueil de qualité pour les familles, avec des tarifs en fonction de leur quotient familial.

Avec ce soutien, la CCAB réaffirme son engagement en faveur de la petite enfance et de l'équilibre entre vie familiale et professionnelle des habitants du territoire.

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le Relais Petite Enfance est un service public gratuit à destination des parents et assistants maternels. Animé par des professionnelles de la petite enfance, le RPE est un lieu d'échange, d'information et de rencontres.

Le RPE c'est aussi un guichet unique qui centralise toutes les demandes de garde, oriente et conseille vers la solution la plus adaptée à la situation : un seul lieu pour connaître les modes de garde du territoire, leur fonctionnement et pour y inscrire votre enfant.

Plus d'informations :

www.alsace-bossue.fr/rpe

03 88 71 75 50 / 06 56 89 53 68

JEUNESSE EN ACTION UNE ANNÉE 2024 RICHE EN ANIMATION

En 2024, l'Animation Jeunesse Alsace Bossue (AJAB) a renforcé son ancrage sur le territoire avec une programmation dynamique et inclusive. Pas moins de 278 animations ont été proposées dans toute la région, en milieu scolaire comme extra-scolaire, touchant un public varié allant des collégiens aux lycéens. Jeux, ateliers, débats, sorties, séjours, théâtre ou numérique : les formats se sont multipliés pour répondre aux besoins et aux aspirations des jeunes.

DES ACTIVITÉS

TOUJOURS PLUS ATTENDUES

L'AJAB a particulièrement intensifié sa présence en milieu scolaire, avec plus de 1 500 jeunes rencontrés en face-à-face pédagogique, soit deux fois plus qu'en 2023. Les animations ont

abordé des thématiques sensibles et essentielles telles que le harcèlement, le consentement, les stéréotypes de genre ou encore l'éducation à la vie affective, répondant aux préoccupations actuelles des adolescents.

DES SÉJOURS

QUI CONSTRUISENT

Trois séjours phares ont ponctué l'année : une immersion nature à Frohmuhl, une semaine culturelle à Lyon et un mini-camp à Sarre-Union. Ces expériences, conçues avec les jeunes, ont favorisé l'autonomie, la vie collective et surtout l'inclusion, grâce à une collaboration étroite avec l'AAPEAI (Association des Amis et Parents d'Enfants et Adultes Inadaptés) de Diemeringen, permettant l'implication active de jeunes en situation de handicap.

UNE JEUNESSE

INVESTIE ET CRÉATIVE

L'année a également été marquée par l'engagement et la créativité des jeunes à travers des projets collectifs ambitieux : organisation de séjours en auto-financement, création d'un festival local, ou encore la « Nuit des Frissons », événement incontournable qui a rassemblé plus de 200 participants pour sa 7^e édition.

L'AJAB s'affirme ainsi comme un acteur clé du territoire, en plaçant la jeunesse au cœur de ses actions. Pour suivre ses actualités : rendez-vous sur Facebook, Instagram et Snapchat.

LE PROJET CULTUREL DU TERRITOIRE

Depuis 2014, le territoire s'engage activement dans le développement d'une politique culturelle au service du lien social et du dynamisme local.

FAIRE CULTURE ENSEMBLE

3 grands enjeux orientent les actions de l'intercommunalité, formalisés dans un « Projet Culturel de Territoire » : soutenir les porteurs de projets culturels locaux, concevoir des actions culturelles concertées accessibles à tous les habitants et promouvoir la découverte du patrimoine et des sites culturels du territoire.

Ce projet bénéficie d'un soutien financier de la Direction régionale des affaires culturelles Grand Est et de la Collectivité européenne d'Alsace.

SEMER POUR FAIRE GRANDIR

La CCAB travaille main dans la main avec de nombreux partenaires locaux (associations, établissements scolaires, acteurs culturels) pour co-construire une offre culturelle riche et adaptée à tous. De la petite enfance à l'âge adulte, chacun est concerné !

Le plus : un programme culturel, édité trois fois par an, rassemble les événements organisés sur le territoire par la CCAB et les acteurs locaux.

EN 2024

232 ACTIONS

RÉALISÉES - SPECTACLES, ATELIERS, VISITES, CONFÉRENCES, CINÉMA...

10 844

PERSONNES TOUCHÉES

DES PARTENAIRES FORTS

Festival des Paysages, Festival de cinéma en plein-air, Festival Mon mouton est un lion, Opéra national du Rhin, Festival La Belle Icare

COUP DE POUCE EN ROUTE POUR LES JEUNES

Afin de favoriser l'accès des jeunes aux équipements et événements culturels du territoire, la CCAB mettra en place, dès la rentrée 2025, un dispositif de soutien à la mobilité des scolaires.



LA VILLA L'ARCHÉOLOGIE GRANDEUR NATURE

Situé à Dehlingen, le Musée et sites archéologiques de l'Alsace Bossue – La Villa met en valeur le passé antique du territoire à partir des découvertes mises au jour sur la villa romaine du Gurtelbach.

LE MUSÉE A FÊTÉ SES 10 ANS !

La Villa a ouvert ses portes le 24 septembre 2014. La scénographie, moderne et ludique, invite à la découverte des méthodes de l'archéologie et du quotidien des Romains dans l'Alsace Bossue antique. Le bâtiment allie un ancien logis du 17^e siècle et une extension contemporaine avec des murs porteurs en terre crue. Cette œuvre architecturale hors du commun a obtenu en 2024 le label Architecture contemporaine remarquable.

UN SITE TOUJOURS EN COURS DE FOUILLE ?

Le site archéologique fait l'objet d'une fouille qui s'étale sur plusieurs années pour répondre à des problématiques liées à un programme de recherches scientifiques. La fouille s'apparente à un chantier-école qui rassemble chaque année une équipe composée d'archéologues, de bénévoles et d'étudiants. Dans le cadre d'ateliers, les scolaires et le public ont aussi l'occasion de s'initier à la fouille et de participer à la compréhension du site !

L'ARCHÉOLOGIE POUR TOUS, DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

La communauté de communes s'engage à favoriser l'accès au patrimoine archéologique pour les jeunes habitants du territoire. À ce titre, les établissements scolaires bénéficient d'un tarif préférentiel. Encadrés par des archéologues, les jeunes peuvent s'initier à la fouille scientifique.



DES SOLUTIONS ADAPTÉES POUR CHAQUE TYPE DE DÉCHET

La gestion des déchets sur notre territoire s'organise en trois circuits complémentaires de collecte bien distincts et adaptés aux filières actuelles de recyclage.

LES COLLECTES

EN PORTE-À-PORTE

- Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) en collecte hebdomadaire Multiflux (sacs bleus) destinés à l'incinération (Allemagne) ou à l'enfouissement (Téting – 57)
- Les biodéchets ménagers et professionnels en collecte hebdomadaire Multiflux (sacs verts) ou bacs roulants destinés à la méthanisation ou au compostage (Sarreguemines ou Morsbach – 57)
- Les déchets de cimetières et Station d'Épuration en collecte trimestrielle destinés à l'enfouissement (Téting – 57)

LES BORNES D'APPORTS

VOLONTAIRES

Ces 410 bornes sur le territoire concernent les matériaux représentant les meilleurs taux de recyclage actuels :

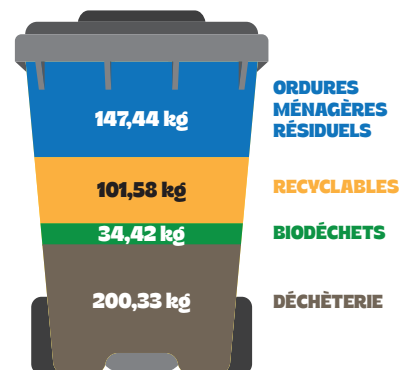
- Les emballages Recyclables (bornes jaunes) avec levée hebdomadaire
- Le Verre (bornes vertes) avec levée mensuelle
- Les papiers et petits cartons (bornes bleues) avec levée hebdomadaire
- Les textiles (bornes blanches) avec levée bimensuelle

LA DÉCHÈTERIE

La déchèterie de Thal-Drulingen a accueilli 35 763 usagers en 2024 et elle permet le tri de 22 types différents de produits. Chaque année les filières de tri se diversifient et s'améliorent.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un habitant de l'Alsace Bossue génère **483,76 kg de déchets par an** (la moyenne nationale est de 530 kg/an)



L'AVENIR AVEC LE SYDEME ?

Face aux contraintes financières et techniques imposées par le SYDEME, la CCAB recherche des solutions économiques et écologiques plus pertinentes. Des négociations sont en cours avec d'autres syndicats de traitement des déchets.

VERS UNE DÉCHÈTERIE MODERNISÉE À THAL-DRULINGEN

Face à l'augmentation constante de la fréquentation (+5 % en 2023, +8 % en 2024), la communauté de communes a lancé fin 2024 une étude en vue de l'agrandissement et du réaménagement de la déchèterie de Thal-Drulingen. L'objectif est de répondre aux besoins croissants des usagers en améliorant la fluidité de circulation, la performance de recyclage et l'impact environnemental du site.

Ce projet prévoit de nombreuses évolutions :

- **Une accessibilité repensée** : la voirie d'accès sera étendue et réorganisée pour faciliter l'entrée et l'attente sur une zone sécurisée, avec une signalétique claire et modulable pour améliorer le flux
- **Une aire dédiée aux déchets lourds** : une nouvelle zone permettra la dépose au sol des déchets verts, gravats et plâtres, avec un compactage optimisé grâce à un chargeur



- **Moins de transports, plus d'efficacité** : le compactage systématique des matériaux avant évacuation permettra de réduire de 20 à 30 % le nombre de trajets en benne
- **Des équipements abrités** : des abris seront installés pour protéger les bacs de tri actuellement en plein air (huiles, néons, électroménager, capsules de café, cartouches d'encre, etc.)
- **Un compacteur à papier** : il permettra de diviser par quatre le volume des transports liés à cette filière

- **Des aménagements supplémentaires** : le site sera entouré d'une haie coupe-vent afin de favoriser son intégration paysagère et de limiter l'envol des matériaux légers

Ce projet structurant s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration continue de nos services publics, avec une attention particulière portée à la transition écologique, à l'optimisation logistique et à la qualité d'accueil pour les habitants du territoire.

GEMAPI, RENFORCER LA GESTION DURABLE DES RIVIÈRES

La Communauté de Communes de l'Alsace Bossue a confié la compétence **GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) au SDEA. Ce syndicat assure désormais les études et les travaux spécifiques liés au grand cycle de l'eau, avec des moyens techniques adaptés.



Cependant, ce transfert ne dispense pas les propriétaires riverains de leur responsabilité légale, à savoir l'entretien des berges qui reste à leur charge. Dans le cadre de la **GEMA** (Gestion des Milieux Aquatiques), plusieurs actions sont menées : entretien des berges, suppression des embâcles, renaturation de tronçons dégradés et suivi de la qualité écologique et chimique des cours d'eau.

Le territoire de la CCAB est structuré autour de trois bassins versants : la Sarre Bas-Rhinoise (22 communes, 312 km de rivières), l'Eichel (24 communes, 202 km) et l'Isch (27 communes, 163 km).

En parallèle, dans le cadre de la prévention des inondations (**PI**), une étude est menée pour mieux comprendre les phénomènes de ruissellement et renforcer la lutte contre les crues grâce à une collecte de données plus fine et à une gestion hydrologique adaptée. Après les inondations de mai 2024, le bassin de lutte contre les inondations du Grentzbach, dont la capacité maximum est de 900 000 m³ d'eau, devra être consolidé.

UN ANCIEN SITE DE LAGUNAGE DEVENU HAVRE DE BIODIVERSITÉ À HARKSIRCHEN

À Harskirchen, un ancien site d'épuration a été transformé en sanctuaire naturel. Depuis 2017 et la mise en service de la nouvelle station mutualisée de la vallée de la Sarre-Sud, les trois anciennes lagunes ont été renaturées.

Le site accueille désormais une prairie humide, une frayère à brochet, une saulaie et trois mares favorables à la biodiversité. Ces milieux humides, en fort recul en France, sont essentiels pour la faune, la qualité de l'eau et le climat.

Des espèces menacées comme l'Azuré de la sanguisorbe, le Cuivré des marais, le crapaud calamite et le brochet y trouvent un habitat favorable.

Contrairement aux idées reçues, les mares ne favorisent pas les moustiques : elles abritent de nombreux prédateurs naturels qui en régulent la population.

Ce projet exemplaire illustre comment un ancien site technique peut devenir un espace de nature protégé. Pour préserver la tranquillité de la faune, il est interdit d'y pénétrer.

Ce lieu reflète l'engagement de la communauté de communes en faveur d'une gestion durable de l'eau et de la biodiversité.

MOBILITÉS DOUCES UN SCHÉMA CYCLABLE POUR STRUCTURER L'AVENIR

La Communauté de Communes de l'Alsace Bossue a adopté en 2024 un **Schéma Directeur Cyclable**, structuré en trois étapes. La première concerne les axes structurants, qui relient les pôles majeurs du territoire : Drulingen, Sarre-Union et Diemeringen. Ces axes ont une vocation à la fois économique et sociale, facilitant les déplacements domicile-travail et les connexions entre services.

La seconde étape porte sur les axes secondaires, destinés à relier les centres-bourgs aux communes avoisinantes, favorisant ainsi la mobilité quotidienne de proximité.

Enfin, les axes tertiaires viendront compléter le maillage cyclable global permettant une couverture étendue du territoire.

Le déploiement de ce réseau est prévu sur une période de 15 à 20 ans.

MAISON DE L'HABITAT DE L'ALSACE BOSSUE UN CONSEIL NEUTRE & GRATUIT

Vous avez un projet de rénovation, d'aménagement ou vous cherchez à mieux comprendre vos droits en matière de logement ? La Maison de l'Habitat de l'Alsace Bossue (MHAB) est là pour vous accompagner à chaque étape de votre parcours.

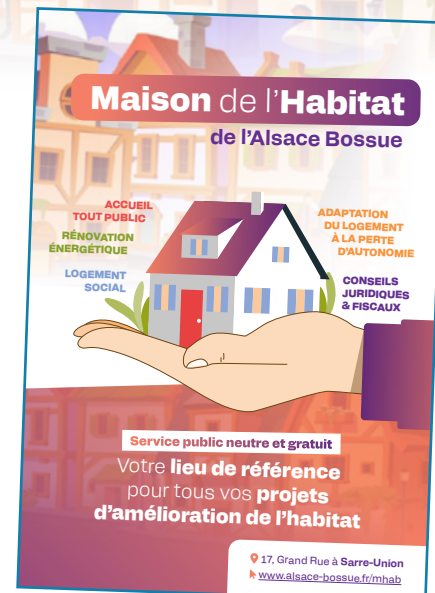
Fruit d'un partenariat entre la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue, la Ville de Sarre-Union et la Collectivité européenne d'Alsace, la MHAB est un service public ouvert depuis 2022. Il s'agit d'un guichet public neutre et gratuit, dont l'objectif est de simplifier l'accès aux services liés à l'habitat, de répondre aux questions des habitants, porteurs de projet, entreprises... et de faciliter vos démarches administratives, qu'elles soient d'ordre technique, financier ou juridique.

VOTRE LIEU DE RÉFÉRENCE POUR TOUTS VOS PROJETS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Ce que vous trouverez sur place :

- Des conseils techniques pour vos projets de rénovation énergétique ;
- Un appui à l'adaptation de votre logement face à la perte d'autonomie ou au handicap ;
- Un éclairage sur les aides financières disponibles ;
- Un accompagnement dans vos démarches administratives ;
- Des informations juridiques et fiscales ;
- Des conseils pour valoriser votre patrimoine immobilier.

Et surtout : une écoute attentive et personnalisée !



881 PERSONNES

ONT BÉNÉFICIÉ D'UN CONSEIL
OU D'UN ACCOMPAGNEMENT
ENTRE 2022 ET 2024

KOMM' ZU UNS !*

* Venez à notre rencontre

Maison de l'Habitat de l'Alsace Bossue

📍 17, Grand Rue à Sarre-Union

☎ 09 79 26 10 55

✉ maison-habitat.alsacebossue@alsace.eu

🕒 Horaires d'ouverture

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h

Jeudi : 14h à 18h

Vendredi : 8h à 12h et 13h à 16h

SOUTENIR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE

La rénovation des logements, que ce soit sur le plan énergétique ou en matière d'adaptation à la perte d'autonomie, est un enjeu d'importance en Alsace Bossue.

Pour y répondre, la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue en collaboration avec de nombreux partenaires tels que l'Agence Nationale de l'Habitat, la Collectivité européenne d'Alsace ou encore le Parc naturel

régional des Vosges du Nord, se mobilise pour soutenir l'émergence de travaux d'amélioration de l'habitat. À ce titre, la CCAB contribue au financement de ce réseau de conseil.

En ce qui concerne les travaux, la CCAB intervient en attribuant des primes à la rénovation énergétique et à l'adaptation des logements aux propriétaires modestes et très modestes.



DEPUIS 2017

560 PROJETS

SOUTENUS PAR LA CCAB

981 000 €

D'AIDES ATTRIBUÉES PAR LA CCAB

FAIRE RAYONNER L'ALSACE BOSSUE

Le territoire de la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue est engagé dans une dynamique globale de revitalisation de ses trois Petites Villes de Demain, Sarre-Union, Diemeringen et Drulingen, qui remplissent des fonctions de centralité importantes pour la vitalité des 45 communes du territoire. Le renforcement de l'attractivité de l'Alsace Bossue, que ce soit sur le plan économique, commercial, résidentiel, environnemental ou encore en matière de cadre de vie quotidien, est placé au cœur des actions conduites par l'intercommunalité.

Cet engagement ambitieux est en particulier formalisé dans une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire qui a été signée en 2023 pour une durée de 5 ans. Elle met en lumière plusieurs axes de travail en faveur de la dynamisation de l'Alsace Bossue :

- La lutte contre la vacance et la réhabilitation des logements dégradés, en particulier dans les bourgs-centres de Sarre-Union, Diemeringen et Drulingen ;
- Le développement économique du territoire, générateur d'emplois ;
- La revitalisation commerciale des centres-bourgs et centres-villages ;
- Le maintien et le développement d'équipements et de services de proximité (culture, santé, petite enfance...) en particulier à destination des familles et des seniors ;
- L'embellissement du cadre de vie par l'intervention sur les espaces publics, les voiries et les bâtiments parasites ;
- Le développement des mobilités actives au service de la promotion touristique du territoire ;
- La prise en compte des enjeux environnementaux et patrimoniaux dans tout projet.

VERS UN NOUVEAU MULTI-ACCUEIL À DIEMERINGEN

La communauté de communes engage une réflexion stratégique autour du positionnement du multi-accueil de Diemeringen. Plusieurs enjeux ont été identifiés : la localisation actuelle en zone à risque d'inondation, la configuration limitée de l'espace extérieur pour les enfants, les difficultés de stationnement pour les familles, ainsi que la tension persistante sur la liste d'attente des places.

Face à ces constats, une nouvelle orientation est à l'étude : la création d'un bâtiment neuf à proximité de la plateforme handicap, avec un agrément envisagé pour 25, 30 ou 35 places. Ce projet permettrait de mieux répondre aux besoins des familles du territoire tout en garantissant un cadre sécurisé, accessible et adapté aux tout-petits.

La collectivité a d'ores et déjà acté le lancement d'une étude de programmation, étape clé pour définir les contours de ce futur équipement, en lien avec les usagers et les professionnels de la petite enfance.

CONFORTER L'HABITAT

La Communauté de Communes de l'Alsace Bossue poursuit son action dans le champ de l'habitat au travers des partenariats en place depuis plusieurs années avec les acteurs clés de l'habitat (Anah, CeA, PETR du Pays de Saverne, Plaine et Plateau, PNR des Vosges du Nord...).

Elle a vocation à prolonger son intervention au titre des aides à la rénovation énergétique et à l'adaptation des logements, notamment pour soutenir les propriétaires modestes et très modestes à l'échelle des 45 communes membres.

La communauté de communes souhaite déployer un nouveau dispositif partenarial dont l'objectif sera de favoriser la rénovation des logements dégradés en centre ancien de Sarre-Union par une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

VIVRE EN ALSACE BOSSUE

Au travers de ses politiques économiques, que ce soit en matière de soutien aux commerces de proximité ou d'aménagement des zones d'activités, la communauté de communes entend favoriser durablement l'attractivité du territoire et la création d'emplois.

Aussi, la diversité des services proposés sur le territoire (petite enfance, jeunesse, culture) est un réel atout pour ses habitants mais également pour l'accueil de nouveaux résidents, notamment des familles.

Par ses actions volontaristes, la communauté de communes a pour ambition de créer les conditions du bien vivre, du bien grandir et du bien vieillir en Alsace Bossue.

UNE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE EN 2028



L'Alsace Bossue est le dernier territoire alsacien qui n'est pas encore doté d'une médiathèque. La Collectivité Européenne d'Alsace a souhaité assurer le portage et l'investissement immobilier en vue de la construction d'une nouvelle médiathèque à Sarre-Union.

Grâce à cette initiative solidaire envers un territoire rural, les habitants de l'Alsace Bossue bénéficieront d'un équipement culturel majeur. Après la construction du bâtiment en 2028, la communauté de communes assurera les coûts de fonctionnement de l'équipement (prise en charge d'une partie de la masse salariale, les coûts de fonctionnement et de maintenance et contribuera au fonds documentaire).



PROCHE DE CHEZ VOUS

EN ALSACE BOSSUE

**UN SERVICE PUBLIC
POUR VOUS AIDER À
RÉALISER LES DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES
DU QUOTIDIEN**



ACCUEIL

informations
et orientation



ACCOMPAGNEMENT

dans vos démarches
administratives



MISE À DISPOSITION

d'outils informatiques
et aide à l'utilisation
des services numériques

**Santé, famille, logement, impôts, etc.
Chez France services, nos agents vous
accueillent à moins de 30 minutes de chez
vous et sont heureux de vous aider dans
vos démarches du quotidien**

14, rue Vincent d'Indy
67260 **SARRE-UNION**
03 88 01 21 00 • france.services@ccab.eu

**Du lundi au jeudi : 8 h - 12 h / 14 h - 17 h
Le vendredi : 8 h - 12 h**



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'ALSACE BOSSUE**

14, rue Vincent d'Indy
67260 SARRE-UNION
Tél. : 03 88 01 67 07
Courriel : contact@ccab.eu

**Du lundi au jeudi : 8 h - 12 h / 13 h - 17 h
Le vendredi : 8 h - 12 h / 13 h - 16 h**

Pour plus d'informations :

www.alsace-bossue.fr